

Un programme de législature ambitieux pour accompagner une ville en plein essor

La Municipalité de Morges a adopté son programme de législature. D'ici à 2026, diverses mesures seront réalisées, réparties sur quatre axes : s'épanouir à Morges ; un engagement fort pour un cadre de vie agréable ; le développement durable au cœur des préoccupations ; une administration dynamique pour un service public de qualité.

Les quatre chapitres du programme de législature sont autant de portes d'entrée pour mener des politiques publiques au service de la population et des actrices et acteurs économiques et sociaux.

S'épanouir à Morges

La population de Morges vient d'atteindre 17'000 habitant·es. La Municipalité s'engage à maintenir une qualité de vie reconnue en menant des actions ciblant toutes les générations. Elle veut par exemple promouvoir le sport et l'activité physique pour la santé de toutes et tous, ou encore affirmer le rayonnement culturel de la Ville, notamment grâce au développement du CUBE à Beausobre.

Un engagement fort pour un cadre de vie agréable

Pour améliorer encore la qualité de vie, la Ville peut aussi agir sur l'espace public. Consciente que la mobilité est l'un des enjeux majeurs, la Municipalité souhaite pacifier les déplacements en ville. Cela passe par exemple par la réalisation de la Voie verte, conçue pour traverser l'agglomération à pied ou à vélo. L'urbanisme a aussi un rôle clé à jouer, afin que le développement de la ville préserve des espaces libres sans construction, conçus comme des lieux de rencontre, animés et agréables à vivre. Un programme de végétalisation des espaces publics va être mis en place.

Le développement durable au cœur des préoccupations

À Morges comme ailleurs sur la planète, préserver l'environnement doit être une priorité. La Municipalité s'attache à ce que le développement durable imprègne tous les secteurs de l'action publique. Au chapitre énergétique, elle souhaite rénover et assainir le parc bâti, et développer le chauffage à distance, en mettant un projet en chantier au nord de la ville. L'Exécutif souhaite aussi élaborer un véritable Plan climat.

Une administration dynamique pour un service public de qualité

L'administration communale doit continuer de s'adapter et de répondre aux besoins de la population morgienne. Elle va développer des outils de cyberadministration, permettant aux administré·es d'accomplir diverses tâches sans avoir besoin de passer à un guichet. Progressivement, la gestion électronique des documents va être introduite, en mettant un soin particulier aux enjeux de cybersécurité.

La Municipalité

Morges, le 14 mars 2022

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Mélanie Wyss, syndique – tél. +41 78 881 48 70 – melanie.wyss@morges.ch
